

# ASCQ

**ASSOCIATION DES SYNDICATS  
DE COPROPRIÉTÉ DU QUÉBEC  
DEPUIS 1976**



# MEMBRE SYNDICAT 2023-2024

## NOTRE HISTOIRE.

Issue de la première association de copropriétés divisées mise sur pieds en 1976, l'ASCQ est devenue au courant des années l'un des principaux acteurs en matière de représentativité des administrateurs et des syndicats de copropriété au Québec.

## VOS AVANTAGES.



**Membre d'une organisation sans but lucratif fiable et reconnue dans l'industrie de la copropriété depuis plus de 40 ans**



**Représentation des intérêts de votre syndicat de copropriété auprès des instances gouvernementales**



**Accès exclusif à une panoplie de documentation juridique et d'aides-mémoires approuvés par nos partenaires juridiques**



**Renforcement des compétences de vos administrateurs par le biais de formations exclusives dispensées par des experts en copropriété (avocats, notaires, etc.)**



**Infolettre mensuelle destinée à sonder votre opinion sur les sujets d'actualité et à vous informer des nouveautés en copropriété**



**Appartenance à une association qui se porte à la défense de vos intérêts et qui est à votre écoute**

## MEMBRE DE BASE

**GRATUIT**

## TOUT-INCLUS

**45\$/AN\***

\*Le tarif indiqué est applicable pour les copropriétés de 12 unités et moins. Les copropriétés de 13 unités et plus sont au tarif de 145\$ par année.

# SYNDICATS DE COPROPRIÉTÉ

**Les lois changent.  
Les incohérences s'accroissent.**



**Explosion  
des coûts  
pour tous**



**Alourdissement  
du fardeau pour  
les copropriétés**



**Complexité liée  
aux assurances**

**JOIGNEZ-VOUS À LA CAUSE.**

**Devenez membre dès maintenant.**

[www.ascq.qc.ca](http://www.ascq.qc.ca)

[info@ascq.qc.ca](mailto:info@ascq.qc.ca)

514-287-2727

# DEVENIR MEMBRE.

**1**

Visiter le site internet au [www.ascq.qc.ca](http://www.ascq.qc.ca)

**2**

Cliquer sur « Espace Membre », remplir le formulaire d'inscription, puis l'envoyer.

**3**

Se connecter à votre espace membre, puis souscrire à l'une des formules d'abonnement dans l'onglet « Devenir Membre ».

**4**

En cas de paiement par chèque, contacter l'équipe ASCQ à [facturation@ascq.qc.ca](mailto:facturation@ascq.qc.ca) en indiquant le nom de votre syndicat.

**5**

Une fois le message reçu, un membre de l'équipe ASCQ vous fera parvenir les dernières démarches et la facture par courriel.

**6**

Merci de contribuer et de soutenir l'Association des syndicats de copropriété du Québec.

En cas de questions, veuillez nous écrire par courriel à [info@ascq.qc.ca](mailto:info@ascq.qc.ca) ou nous appeler au 514-287-2727.

**N'hésitez pas à partager cette invitation auprès de vos connaissances.**

**ASCQ**

ASSOCIATION  
DES SYNDICATS  
DE COPROPRIÉTÉ  
DU QUÉBEC  
DEPUIS 1976